
LIEU - DATE : Fontenay-aux-Roses, le 28 octobre 2021

DESTINATAIRE(S) : *In fine*

N° DE FAX/RÉF : CEA/P-SAC/CCSIMN/21/586

NOMBRE DE PAGES : 4

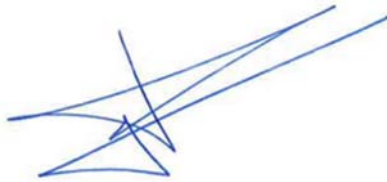
ÉMETTEUR : Le directeur du centre CEA/Paris-Saclay

TÉL. ÉMETTEUR : +33 (0) 1 69 08 77 89

Objet : Déclaration d'événement significatif

Je vous prie de trouver en annexe la déclaration de l'événement significatif relatif à la non réalisation de la VRP annuelle des installations de protection contre la foudre des groupes électrogènes de secours des tranches 1 et 2 du bâtiment 18 prévue dans les RGSE.

Un compte rendu vous sera transmis dès que possible.



Christian BAILLY
Directeur du CEA/Paris-Saclay

Destinataires :

M. le Préfet des Hauts-de-Seine	01 47 25 12 44
	01 47 25 21 21
M. le Sous-Préfet d'Antony	01 43 50 57 90
M. le Président de l'ASN	01 46 16 44 33
M. le Directeur Général de la Prévention des Risques	01 40 81 10 65
ASN/DTS	01 46 16 44 25
ASN/DEU	01 46 16 44 36
ASN/Division de Paris	01 71 28 46 02
ASN/Division d'Orléans	diffusion par courriel
ASN/DRC	diffusion par courriel
DRIEAT	diffusion par courriel
IRSN/PSN	01 58 35 79 73
IRSN/PSN-EXP/SSRD	diffusion par courriel
CLI FAR	01 47 29 41 70 (et diffusion par courriel)

Copies par courriel :

AG
 AGA
 CAB-AG
 HC (secrétariat)
 DSSN : P. YVON, O. KADOUCH, F. VAUFREY
 DSSN/SSGC
 DSSN/SSN
 DSSN/SPHE
 CCC
 IGN
 DCOM
 DRHRS (secrétariat)
 DJC
 DCEPI/CJ (secrétariat)
 P-SAC/DIR : J.-M. TAILLADE
 P-SAC/DSPS
 P-SAC/DSPS/SPRE
 P-SAC/DSPS/FLS FAR
 P-SAC/DSPS/SST FAR
 P-SAC/DSPS/UAI
 P-SAC/DSST
 P-SAC/CQSE
 P-SAC/UCRP
 CAB-AG/MOA A&D : V. GORGUES, C. RICHET
 DES/DIR
 DES/DDSS
 DES/DGCP : D. KIMMEL, F. BALANDREAU, F. CORDIER
 DES/EC
 DES/DDSD/DIR : C. OUDOT, S. LAVARENNE, D. CANAS
 DES/DDSD/UADF
 DES/DDSD/UADF/BQSE
 DES/DDSD/UADF/SEID
 DES/DDSD/DTPI/S3N
 CAD/DIR
 CAD/CSMN
 MAR/DIR
 MAR/CSNSQ
 GRE/DIR
 DAM/DIF
 DAM/VA
 DAM/CESTA
 CSE P-SAC
 CSSCT Fontenay-aux-Roses

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE DECLARATION D'EVENEMENT SIGNIFICATIF POUR UNE INB

DECLARATION D'UN EVENEMENT SIGNIFICATIF IMPLIQUANT LA SURETE, LA RADIOPROTECTION OU L'ENVIRONNEMENT (INB)		
Référence : CEA/P-SAC/CCSIMN/21/586 Date : 26/10/2021 Indice : 0		
Description		
Site : CEA Paris-Saclay site de Fontenay-aux-Roses INB : 165 (impacté) Atelier/laboratoire /réacteur : Bâtiment 93		
Etat de l'installation /atelier :	<input type="checkbox"/> en construction <input type="checkbox"/> en fonctionnement <input type="checkbox"/> en arrêt pour maintenance	<input type="checkbox"/> en CDE <input checked="" type="checkbox"/> en DEM <input type="checkbox"/> autre :
Activité de l'installation/atelier lors de l'événement :	<input checked="" type="checkbox"/> en exploitation normale <input type="checkbox"/> en intervention	<input type="checkbox"/> en maintenance <input type="checkbox"/> en essais
Date et heure de l'événement : Années 2020 et antérieures		Date et heure de détection : le 23 septembre 2021
Libellé de l'événement : Non réalisation de la VRP annuelle des installations de protection contre la foudre des groupes électrogènes de secours des tranches 1 et 2 du bâtiment 18 prévue dans les RGSE.		
L'événement est-il générique ? : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		
Si oui : site ou activité concernés :		
Domaines impactés et critère de déclaration correspondant :		
	<input checked="" type="checkbox"/> sûreté <input type="checkbox"/> radioprotection <input type="checkbox"/> environnement	critère : 3..... critère : critère :
Analyse préliminaire		
Suite à l'inspection de l'ASN sur le thème des « agressions externes » qui s'est déroulée le 19 avril 2021 à l'INB 165, les inspecteurs ont demandé, dans la lettre de suite complémentaire CODEP-OLS-2021-043834 du 23 septembre 2021, de transmettre les justificatifs de réalisation d'une vérification réglementaire foudre sur le bâtiment 93 au cours de l'année 2020 ou, à défaut, de mener une nouvelle vérification dans les meilleurs délais et d'analyser cet écart selon les modalités prévues dans le référentiel (demande A3-1). Les installations de protection contre la foudre situées au bâtiment 93 participent au bon fonctionnement des groupes électrogènes fixes de secours des tranches 1 et 2 du bâtiment 18.		
Après investigations, il apparaît que le contrôle réglementaire n'a jamais été effectué pour le bâtiment 93, situé en dehors du périmètre de l'INB 165. La non réalisation de ce contrôle constitue un écart aux dispositions citées dans le paragraphe 7.4.2 du chapitre 7 des RGSE, qui stipule la nécessité de vérification annuelle des équipements de protection contre la foudre de l'INB en application de l'arrêté du 31/12/1999.		
À noter que le bon fonctionnement des groupes électrogènes fixes de secours des tranches 1 et 2 du bâtiment 18 fait l'objet de contrôles réguliers.		
Détection de l'événement :	<input type="checkbox"/> action automatique - alarmes <input checked="" type="checkbox"/> inspection externe (ASN...) <input type="checkbox"/> conduite - constat opérateur <input type="checkbox"/> fortuite - observation individuelle hors procédure <input type="checkbox"/> maintenance	<input type="checkbox"/> essais, contrôles <input type="checkbox"/> retour d'expérience <input type="checkbox"/> surveillance, inspection interne <input type="checkbox"/> réexamen, réévaluation de sûreté <input type="checkbox"/> autre :
Origines présumées de l'événement :	<input type="checkbox"/> causes techniques <input checked="" type="checkbox"/> causes humaines <input checked="" type="checkbox"/> causes organisationnelles	<input type="checkbox"/> agressions externes <input type="checkbox"/> autre :
Fonctions de sûreté impactées :	<input type="checkbox"/> criticité/réactivité <input type="checkbox"/> confinement <input type="checkbox"/> refroidissement	<input checked="" type="checkbox"/> fonctions supports <input type="checkbox"/> perte ou découverte de source radioactive

<u>Conséquences sur les personnes</u> : <input checked="" type="checkbox"/> aucune <input type="checkbox"/> évacuation sanitaire <input type="checkbox"/> blessure <input type="checkbox"/> contamination radiologique <input type="checkbox"/> contamination chimique <input type="checkbox"/> contamination microbiologique		
<u>Conséquences réelles</u> :		
Aucune. Une VRP a été réalisée le 11/10/2021 attestant que le paratonnerre est en bon état de fonctionnement et qu'il n'a jusqu'à présent jamais été frappé par la foudre. De plus, les groupes électrogènes fixes de secours sont régulièrement visités à l'occasion des opérations de maintenance préventive et leur bon fonctionnement fait l'objet de CEP. Au cours des années 2020 et 2021, il n'a pas été relevé d'écarts sur ces groupes, induits par un manque de protection contre les effets de la foudre.		
<u>Conséquences potentielles</u> :		
Aucune. Les deux groupes électrogènes fixes (GEF) de secours sont protégés des effets directs ou indirects de la foudre par un paratonnerre installé sur un pylône à proximité du bâtiment 93. La non réalisation de la VRP annuelle pourrait conduire à ne pas détecter un dysfonctionnement du paratonnerre. Un tel dysfonctionnement pourrait avoir comme conséquence, dans l'hypothèse d'un impact de foudre sur le bâtiment abritant les GEF, l'inopérabilité de ces GEF, et donc de l'alimentation secourue des tranches 1 et 2 du bâtiment 18, en cas de coupure de l'alimentation normale. Cependant, ces GEF sont contrôlés régulièrement et des mesures compensatoires sont mises en œuvre en cas de perte de l'alimentation secourue, permettant leur remplacement par le raccordement d'un groupe électrogène mobile du site.		
<u>Mesures correctives immédiates</u> :		
Réalisation de la VRP annuelle du paratonnerre le 11/10/2021.		
<u>Actions entreprises pour éviter le renouvellement de l'événement</u> :		
Deux actions ont été réalisées à l'heure actuelle : <ul style="list-style-type: none"> • La clarification des tournées afin d'améliorer l'identification du type de vérification à réaliser (complète ou non). • L'intégration du paratonnerre dans la tournée du bâtiment 18, par l'ajout d'un commentaire dans le rapport GMAO de cette tournée. 		
<u>État final de l'installation et du matériel concerné</u> :		
Le paratonnerre situé au bâtiment 93 est fonctionnel.		
Proposition de classement de l'événement		
<input checked="" type="checkbox"/> Au titre de la sûreté	<input type="checkbox"/> Au titre de la radioprotection	
Classement de base proposé : 0	Classement de base proposé :	
Eléments de classement : Absence de conséquences réelles et potentielles significatives	Facteur supplémentaire éventuel :	
Facteur supplémentaire éventuel /		
Classement INES proposé : 0	Classement INES proposé :	
Communication externe		
Une communication externe est-elle envisagée sur cet événement ? <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		
Si oui : par qui ?	A qui ?	Quand ?
Responsable à contacter pour plus d'information		
Nom : DE CHALDEE D'ABBAS	Prénom : Michel	Fonction : Chef de la CCSIMN
Téléphone : 01 46 54 72 35	Télécopie : 01 46 54 93 39	Mel : michel.dechaldeedabbas@cea.fr
Validation par le Directeur d'établissement ou son représentant		
Nom : BAILLY	Prénom : Christian	Fonction : Directeur du CEA/Paris-Saclay
Signature :		
